



# FICHE ACTION 40

## Pacte métropolitain des Solidarités 2024-2027

<b>Axe</b>	<input type="checkbox"/> La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <input type="checkbox"/> L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <input type="checkbox"/> La lutte contre la grande exclusion <input type="checkbox"/> L'organisation solidaire de la transition écologique
<b>Commune</b>	<b>Ville de Saint-Herblain</b>
<b>Libellé de l'action</b>	<b>Plateforme Mobilité Seniors – tarification solidaire</b>
<b>Diagnostic</b>	<p>Au regard du contexte de vieillissement de la population et des enjeux socio-démographiques, priorité est donnée au niveau national à l'accompagnement à domicile afin que les personnes puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions (loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement de décembre 2015). Il s'agit d'une politique globale tournée vers l'autonomie, avec une volonté de rendre acteur de leur parcours les personnes âgées, en leur permettant d'anticiper les risques de perte d'autonomie.</p> <p>La Ville de Saint-Herblain a adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en juin 2018 afin de prendre en compte le vieillissement de la population sur son territoire dans toutes ses dimensions. Un diagnostic partagé a été réalisé en 2019 selon 8 thématiques Ville Amie des Aînés, en concertation avec les habitants et les acteurs du territoire, et a abouti en décembre 2021 à l'élaboration d'un plan d'actions, validé en Conseil Municipal.</p> <p>Dans le cadre de son projet de mandat, la Ville de Saint-Herblain, accompagnée par les Ecosolies, a lancé en 2022 un travail de qualification des besoins de mobilité des seniors sur le territoire : identification des services existants, des champs mal ou non couverts et mobilisation des acteurs pour identifier des pistes de solutions.</p> <p><u>Chiffres clés sociodémographiques :</u> La population âgée de 60 ans et plus représente 25% de la population herblinoise, soit 11 500 personnes. Elle atteindra plus de 13 000 personnes en 2028, avec notamment une proportion plus importante des 75-84 ans qui représenteront plus de 7% de la population herblinoise. Après 75 ans, 94% des personnes âgées vivent encore chez elles (soit 3570 personnes) et 6% vivent en établissement. La part des personnes âgées vivant seules augmente avec l'avancée en âge. A Saint-Herblain, 27% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 49% pour les 80 ans et plus. Une baisse du niveau de vie médian pour la prochaine décennie est prévisible. 10% de la population âgée de 75 ans et plus vit avec moins de 1230€ par mois en 2014.</p> <p><u>Diagnostic « Transport et Mobilité des Seniors » :</u> Sur la commune de Saint-Herblain, les modes de transport utilisés par les seniors sont multiples, avec par ordre de préférence pour les déplacements quotidiens : la voiture, puis la marche, puis les transports en commun. L'offre de transport en commun sur la commune est riche et utilisée. Toutefois, subsistent comme points d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une offre de transport en commun le week-end et les vacances scolaires et entre les différents quartiers de la Ville moins bien développée ;</li><li>• Une offre de transport adaptée/dédiée aux seniors ou de transport à la demande, limitée et trop onéreuse ;</li><li>• Un inconfort d'usage (sécurité, conduite...) des transports en commun pour les seniors en perte</li></ul>

	<p>d'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des difficultés exprimées par les automobilistes dues au comportement routier, à l'intensité du trafic, et aux problèmes de stationnement.</li> </ul> <p><u>Problématiques identifiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les déplacements des seniors en perte d'autonomie sont considérablement réduits pour des motifs de loisirs, notamment parce que les personnes n'osent pas mobiliser de trop leurs proches pour cela ;</li> <li>• Les seniors rencontrent des difficultés pour se déplacer pour des rendez-vous médicaux du fait de méconnaissance des services existants, de freins financiers, de la non disponibilité de certains services aux horaires de pointes ;</li> <li>• Les seniors en perte d'autonomie rencontrent des difficultés pour se déplacer en proximité/dans leur quartier ;</li> <li>• Les seniors ne se projettent pas/peu sur une perte de leur autonomie et de leur mobilité, ils anticipent très peu le moment où ils ne pourront plus utiliser la voiture ;</li> <li>• Des peurs et des freins sont identifiés et limitent les déplacements des seniors (psychologiques, physiques, financiers...)</li> </ul>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Dans le cadre du projet de mandat, ce projet s'inscrit dans l'axe « Une Ville Solidaire » du programme politique et en particulier dans la thématique « Pour aider les seniors ».</p> <p>Les enjeux majeurs du projet portent sur le soutien de l'autonomie et l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile sur la commune.</p> <p>La problématique de la mobilité et du transport est une des conditions du bien vieillir, de l'autonomie et du lien social. A ce titre, il est nécessaire de favoriser cette mobilité, pour permettre aux personnes âgées de réaliser leurs activités quotidiennes : RDV médicaux, courses... et activités favorisant le lien social.</p> <p>L'objectif de ce projet est de lever les freins à la mobilité des seniors par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une proposition de transport accompagné prioritairement aux seniors en perte d'autonomie,</li> <li>• L'information sur les dispositifs existants en faveur de la mobilité des seniors,</li> <li>• L'orientation vers les solutions de mobilité les plus adaptées aux situations individuelles,</li> <li>• L'accompagnement au changement de pratiques.</li> </ul>
<p><b>Description</b></p>	<p>Une structure spécialisée dans la mobilité animera la plateforme mobilité seniors proposera du conseil en mobilité pour les seniors ainsi que des solutions de mobilité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des trajets accompagnés en petite proximité sur le territoire herblinois à destination des seniors en perte d'autonomie ou isolés, en vélo cargo aménagé et conduit par un chauffeur ; pour des trajets utilitaires et en faveur du lien social : faire des courses (pharmacie, boulangerie...), une activité de loisirs/social/associative, chez le médecin traitant, se rendre chez des proches, ...</li> <li>• des balades loisirs à vélo cargo à destination des seniors avec chauffeur ; pour permettre aux seniors de se réappropriier leur quartier, de créer du lien social, de se balader et sortir de chez eux ;</li> <li>• des diagnostics individuels à destination des retraités surtout dans un objectif d'anticiper la perte de mobilité et enclencher des actions de changement de pratique de mobilité ; mais aussi de guider les personnes âgées dans le choix des trajets en fonction de la localisation, de la mobilité des personnes et de l'offre existante ;</li> <li>• des temps collectifs ou individuels pour expérimenter de nouvelles pratiques de mobilité et lever des freins.</li> </ul> <p>Cette structure spécialisée dans la mobilité assurera la gestion de cette plateforme via un conseiller mobilité spécialisé dans les besoins des seniors en perte d'autonomie qui assurera ces missions par le biais de permanences physiques et téléphoniques dans les quartiers.</p> <p>Dans la phase expérimentale, il assure également les trajets en vélo-cargo, en qualité de chauffeur et/ou en coordination avec d'autres partenaires. Les trajets accompagnés réalisés en vélo cargo seront tarifés au taux d'effort, en fonction des revenus des personnes, pour lever les freins financiers et s'adresser au plus grand nombre.</p> <p>Par ailleurs, le conseiller mobilité seniors a en charge le recensement des initiatives existantes sur le territoire, l'identification des besoins non couverts et peut contribuer au développement de l'offre sur le territoire, en partenariat avec les acteurs du territoire et notamment en coordination avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du territoire en charge de l'information, l'orientation et l'évaluation des besoins des</p>

	personnes âgées en perte d'autonomie.
<b>Partenaires</b>	<p>Dans la phase de qualification des besoins et de définition des solutions, la Ville de Saint-Herblain (CCAS) et les Ecossoles ont mobilisé et associé les acteurs locaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• structures d'hébergement pour personnes âgées</li> <li>• services d'aide à domicile</li> <li>• service de transport</li> <li>• Nantes métropole</li> <li>• Malakoff Humanis</li> <li>• Gérontopôle</li> <li>• Centres socio-culturels</li> <li>• Office herblinois des retraités et des personnes âgées</li> </ul> <p>La gouvernance de ce projet associera ces différents acteurs à minima. En phase expérimentale, la Ville souhaite identifier une structure déjà existante pour porter le projet. En cas d'absence de porteur de projet, une nouvelle structure associative sera créée.</p>
<b>Territoire de mise en œuvre</b>	<p>Commune de Saint-Herblain</p> <p>Pour lancer l'expérimentation en 2024 : identification d'un quartier prioritaire parmi les 4 quartiers herblinois : Nord, Est, Centre et Bourg. L'expérimentation pourrait se concentrer sur les quartiers Nord et Est (QPV). En effet, près de 30% des personnes âgées de 60 ans et plus de la commune habitent le quartier Nord (quartier le plus vieillissant du territoire) et près de 20% habitent le quartier Est. Le déploiement sur les 4 quartiers de la Ville est envisagé de manière progressive à compter de 2025 et jusqu'en 2027 et en fonction des demandes recensées.</p>
<b>Durée</b>	<p>A compter d'avril 2024 : expérimentation de l'action à l'échelle d'un quartier 2025-2027 : pérennisation de l'activité et déploiement sur les 4 quartiers de la Ville.</p>
<b>Détail des coûts de l'action</b>	<p>Budget global annuel évalué en phase expérimentale à compter d'avril 2024 (sur 9 mois) : Portage par une structure extérieure estimé à 34 000 € (dont achat vélo cargo adapté et frais de fonctionnement) Pour le pacte des solidarités, la demande porte sur le soutien vis-à-vis des seniors en perte d'autonomie et isolés en précarité financière : une tarification solidaire sera proposée. soit 10 000 € pour la première année pour cette tarification solidaire.</p>
<b>Indicateurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions réalisées pour lutter contre l'isolement des seniors : permanences téléphonique, nombre de trajets réalisés...</li> <li>• Fréquentation des permanences physiques et téléphoniques</li> <li>• Profil des usagers</li> <li>• Tarif appliqué</li> </ul>
<b>Indicateur national</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes vieillissantes en situation de précarité ayant bénéficié de d'une action renforcée</li> </ul>

	2024	2025	2026	2027
<b>Total du budget</b>	10 000€	15 000€	15 000€	15 000€
Part Commune/CCAS (50%)	5 000€	7 500€	7 500€	7 500€
Part État (50%)	5 000€	7 500€	7 500€	7 500€